

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3740-2010
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 13 décembre 2010
Pièces n°: C. 8-11 ACEFO

Portrait de l'industrie québécoise du mazout en 2010

Présenté par le Comité de l'industrie du mazout (CIM)

Le 28 octobre 2010

Préambule

En 2008, selon Statistiques Canada, le milieu agricole consommait 487,9 millions de litres de produits pétroliers (essence, diesel et mazout), alors que 819,5 millions de litres de mazout permettaient de satisfaire la clientèle résidentielle. Les secteurs commercial et institutionnel, quant à eux, utilisaient 373 millions de litres (mazout).

En 2010, la clientèle résidentielle consomme 700 millions de litres. Cette clientèle résidentielle générant 50 % des ventes annuelles de mazout au Québec — les milieux agricoles, commerciaux, institutionnels et industriels contribuant à l'autre 50 % — la part de marché du mazout dans le domaine du chauffage québécois n'est plus que de 10 %.

L'industrie du mazout est ici aujourd'hui pour sonner l'alarme

Le bassin de consommateurs de mazout en 2010 est au plus bas niveau de son histoire et correspond aujourd'hui à la masse critique essentielle au maintien d'une offre de service de qualité.

Une part de marché en-deçà de la barre du 10 % entraînerait de lourdes conséquences pour le Québec entier.

Fragilisation de l'industrie du mazout

L'érosion des parts de marché du mazout résidentiel est préoccupante et menace les infrastructures de livraison, notamment dans les régions éloignées du Québec. Cette fragilisation de nos infrastructures entraîne une augmentation des coûts d'exploitation (clients éloignés les uns des autres, plus de distances à couvrir, moins de main-d'œuvre spécialisée, etc.). Certains distributeurs de mazout qui desservaient plusieurs régions du Québec, ne sont plus capables de le faire. D'autres distributeurs ne desservent plus certains villages ou certaines zones.

Cette fragilisation des infrastructures de livraison de mazout a non seulement des répercussions sur les prix, mais également sur l'accessibilité des autres produits pétroliers et ce, tant dans les secteurs urbains que ruraux.

En effet, bien que la livraison de mazout résidentiel soit notre principale activité d'opération, nous utilisons nos camions de livraison en région pour également transporter d'autres produits pétroliers, tels l'essence et le diesel clair ou coloré, *produits particulièrement essentiels dans certains domaines comme l'agriculture.*

Dans l'éventualité où les parts de marché du mazout deviendraient trop petites dans une région donnée, le distributeur local n'aurait d'autre choix que de réduire les livraisons des autres produits également (essence, diesel coloré et clair), ce qui entraînerait un problème d'approvisionnement *dont souffrira la clientèle résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle locale.*

Diminution du nombre de camions de livraison et la perte d'emplois

Pour contrer cette tendance descendante, l'industrie a rationalisé son parc de camions ; à l'heure actuelle, seulement 175 camions (une valeur de 200,000\$ chacun) doivent assurer le service à toute la clientèle résidentielle de la province. Chacun des camions transportant un tonnage annuel d'environ 4 millions de litres, ils livrent à eux seuls 70 % du volume de mazout consommé annuellement dans la province québécoise.

Les gros transporteurs, quant à eux, véhiculent le 30 % de volume restant pour desservir les clients à gros volume des secteurs institutionnel et commercial.

Ce mouvement de décroissance a également entraîné la rationalisation du nombre de dépôts des pétrolières au Québec. Sur une soixantaine de dépôts en opération en 2008, une dizaine ont dû cesser depuis, ce qui laisse 50 dépôts pour couvrir le Québec entier.

Les dépôts encore en fonction sont donc plus espacés, ce qui augmente le kilométrage à parcourir pour chaque livraison. Les coûts d'exploitation augmentant ainsi, les prix au détail du mazout et des autres produits livrés par ces camions suivent également une courbe ascendante.

Dans le meilleur des scénarios, la distribution en région devient plus coûteuse et sa fréquence de livraisons diminuée. Un scénario plus réaliste devrait prévoir l'abandon du service à la clientèle en région.

Programme de subvention demandé*

Cet état de situation critique amène l'industrie du chauffage au mazout à demander la mise en place rapide d'un programme d'aide au remplacement des équipements de chauffage au mazout — par des équipements plus performants, plus efficaces et plus respectueux de l'environnement — afin de conserver la masse critique nécessaire au maintien des infrastructures d'approvisionnements des clientèles du mazout et autres produits pétroliers.

Biénergie

Une récente requête de la Régie à Hydro-Québec reflète bien l'urgence de sauvegarder la part de marché de la biénergie.

Décision D-2010-022⁵ de la Régie de l'Énergie (2 août 2010) :

La Régie demande au Distributeur (soit Hydro-Québec Distribution) de présenter, dans le cadre du prochain dossier tarifaire, un programme commercial visant à réduire l'effritement de sa clientèle existante à la biénergie (s'élevant actuellement à 126 000) sans affecter le nombre de clients actuels de l'industrie du chauffage au mazout.

L'offre de biénergie n'est pas idéale pour l'industrie du mazout, car elle nous oblige à maintenir des infrastructures en permanence, tout comme des effectifs disponibles, pour satisfaire les demandes occasionnelles de ces clients (1 livraison par année pour un chauffage en biénergie au lieu de 4 pour un chauffage uniquement au mazout). Par ailleurs, le fait que nos équipements restent installés chez ces derniers nous permet de fidéliser cette clientèle.

* La mise sur pied d'un tel programme d'aide aurait assurément un impact positif au niveau de l'emploi chez les manufacturiers du Québec, grâce à l'augmentation de la fabrication d'équipements Energy Star générée par l'offre de subventions.

P.j. Lettre à la ministre Nathalie Normandeau.



Le 28 octobre 2010

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A.308
Québec (Québec) G1H 6R1

Madame la ministre,

Au Québec, nous retrouvons deux (2) manufacturiers importants œuvrant dans l'industrie du mazout. Ces deux (2) entreprises génèrent à elles-seules plus de 410 emplois, principalement en région.

Industries Granby S.E.C., en affaires depuis plus de 50 ans, est le chef de file dans la fabrication et la commercialisation de réservoirs en acier pour l'entreposage de produits pétroliers et ce, tant au Québec, qu'au Canada et aux États-Unis.

L'usine principale, située en Montérégie, occupe plus de 180 employés permanents. Sa gamme de produits va du réservoir au mazout aux fournaies au mazout et à l'électricité. Grâce à leurs lignes de production automatisées et à leur équipe de R-D, cette entreprise québécoise a su se hisser au premier plan dans la production de réservoirs au mazout en Amérique du Nord.

L'usine Dettson d'ICP / Carrier vient tout récemment d'être acquise par un manufacturier québécois de produits de chauffage au mazout et à l'électricité : le **Groupe Ouellet (Canada inc.)** de l'Islet. Cette entreprise de plus de 410 employés (dont 160 à Sherbrooke) s'est taillé une place importante dans l'industrie du chauffage au mazout au fil des ans, notamment par une gamme complète de produits de chauffage en biénergie.

Notre réussite passant par une distribution efficace du mazout, nous travaillons main dans la main avec tous les intervenants du secteur afin d'assurer aux citoyens du Québec une source d'énergie fonctionnelle, qui devrait être partie intégrante du programme gouvernemental.

En conclusion, il nous paraît essentiel que le gouvernement du Québec appuie la mise en place d'un programme de subvention pour le remplacement des équipements désuets - tant pour notre industrie que pour les utilisateurs de mazout.

Salutations respectueuses,

Pierre Fournier
Président
Granby Industries SEC
2^e vice-président, AQCM

Cc Comité exécutif de l'AQCM